



## **Communiqué intersyndical des élus en CAP Nationale des contrôleurs**

Les travaux de la CAP Nationale de mutations devaient débuter ce mardi 4 juin à 14h30.

L'administration ayant refusé de donner totale satisfaction aux demandes formulées par les élus, l'ensemble de la parité syndicale a dû quitter la séance

En effet, La situation catastrophique des effectifs (près de 500 vacances de postes due à la politique de non recrutement) a conduit la DG à ne pas prononcer la totalité des mutations possibles, étalant le déficit sur l'ensemble des départements.

Les élus ont exigé dans leur déclaration liminaire :

- l'appel immédiat de la liste complémentaire du concours interne normal de contrôleur,
- la levée de tous les blocages constatés dans le mouvement de mutation,
- la mise en place d'une réelle politique de projection des effectifs en vue des recrutements nécessaires.

Après une heure de suspension des travaux, Monsieur Courtin - sous directeur RH 2- a annoncé :

- l'appel immédiat des 149 agents de la liste complémentaire du concours interne normal,
- un examen des blocages uniquement au regard des situations évoquées.

**Devant le refus de l'administration de lever tous les blocages dans le cadre du mouvement de mutations, les représentants des personnels ont suspendu leur participation aux travaux.**

**Les agents ne doivent pas subir, dans le cadre de leur mutation, le manque de recrutement dénoncé depuis longtemps par les représentants des personnels.**

**Les représentants des personnels exigent de l'administration une réponse favorable à leurs légitimes revendications avant de reprendre leurs travaux.**